



---

**CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE**

1239, rue de la Digue, Havre-saint-pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

---

**PROCÈS-VERBAL** de la 1<sup>ère</sup> séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la Minganie, tenue le mercredi, 2 novembre 2022, de 18 h 30 à 20 h, dans la salle de classe du centre, située au 1239, de la Digue à Havre-Saint-Pierre.

### **Conseil d'établissement 2022-2023**

Présences : M<sup>mes</sup> Vicky Arseneault, directrice du centre par intérim  
Guylaine Boudreau, représentante de la communauté  
Marie-Andrée Cassivy, représentante des enseignants  
Manon Desmarais, représentante du personnel professionnel  
Amélie Vigneault, représentante du personnel de soutien  
Karine Vigneault, représentante du milieu économique

#### **1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 18 h 36. M<sup>me</sup> Vicky Arseneault, directrice du centre par intérim, souhaite la bienvenue aux membres présents.

#### **2. Vérification du quorum et nomination d'une secrétaire**

Le quorum étant atteint, la réunion débute. M<sup>me</sup> Amélie Vigneault fait office de secrétaire.

#### **3. Lecture et adoption de l'ordre de jour**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Vigneault que l'ordre du jour soit adopté comme présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2022**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2022. Il est proposé par M<sup>me</sup> Karine Vigneault que le procès-verbal soit adopté tel que présenté. Il est approuvé à l'unanimité.

#### **5. Fonctionnement du C.É. et régie interne**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault nous informe des changements des membres du conseil d'établissement. M<sup>me</sup> Manon Desmarais sera représentante du personnel professionnel. Elle est informée du fonctionnement du conseil d'établissement. Le document de régie interne sera mis à jour.

#### **6. Élection à la présidence du C.É.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Vigneault que M<sup>me</sup> Guylaine Boudreau soit nommée présidente pour une deuxième année consécutive. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **7. Dénonciation d'intérêt**

Aucune dénonciation d'intérêt n'a été mentionnée par les membres de cette année.



---

**CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE**

1239, rue de la Digue, Havre-saint-pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

---

**8. Calendrier des réunions**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault propose des dates en prévision des prochaines rencontres. Les dates suivantes sont proposées : 17 janvier à 18 h 30, 21 mars à 18 h 30 et le 21 juin à 17 h 30 suivi d'un souper de fin d'année.

**9. Budget du centre (résolution des mesures dédiées et adoption du budget)**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault donne lecture du budget 2022-2023. Les montants sont approximativement les mêmes que l'an dernier pour un total de 31 323 \$.

Les membres du conseil ont passé la résolution 2022-11-02.1 afin d'adopter la répartition des montants du budget annuel 2022-2023. Il est proposé M<sup>me</sup> Manon Desmarais d'adopter le budget de l'établissement pour l'exercice financier 2022-2023.

La résolution 2022-11-02.2 est passée afin d'adopter la répartition des montants dans les mesures dédiées et protégées.

**10. La rentrée et l'organisation scolaire (3 centres)**

Il n'est pas concluant d'ouvrir plus tôt pour Nutashkuan et Ekuanitshit. Dans ces centres, l'entrée se fait tardivement de toute façon.

À Ekuanitshit, il y a environ une dizaine d'étudiants qui sont inscrits à temps plein. À Havre-Saint-Pierre, ce sont une quinzaine d'étudiants qui sont inscrits à ce jour et à Nutashkuan, il y a 3 étudiants en FGA, en plus des 2 étudiantes au DEP en comptabilité. C'est plus difficile à Nutashkuan, la relation avec le conseil est pratiquement inexistante... pas de motivation du côté des élèves.

**11. Le centre du temps de la COVID-19**

Les règles de la Santé publique sont bien respectées.

**12. Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle.

**13. Période de questions**

Aucune question n'est soulevée.

**14. Levée de la rencontre**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Karine Vigneault et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20 h 09.

La présidente,

Guylaine Boudreau

La directrice,

Vicky Arseneault